

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 859

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

859

J.A. 1000 Lausanne 1 9 avril 1987
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

Le billion

Enfants, nous aimions aligner les zéros du nombre le plus grand possible, à la recherche d'un infini arithmétique. En chemin, nous rencontrons, familier parmi les abstractions chiffrées, le billion, ludique comme une bille d'agate ou un tronc d'arbre. 1000 milliards. Un million de millions. 10^{12}

Aujourd'hui, le billion fait partie de l'actualité politique planétaire. Sous le nombre, la souffrance. Le billion, c'est le montant de l'endettement du tiers-monde, exprimé en dollars.

Chaque 1% d'intérêt représente une charge de 10 milliards de dollars. Même si le taux interbancaire de Londres a baissé de 1985 à 1986, passant de 8 à 6% - il sert de référence pour le rééchelonnement des dettes - c'est plus de 60 milliards que les pays en voie de développement doivent servir chaque année. Soit le double de l'aide publique des pays riches (tableau I, page suivante).

"Cela ne peut plus durer !" Ce n'est pas un tiers-mondiste qui s'exprime de la sorte catégoriquement. Mais un banquier suisse, le directeur de la Société de banque suisse, Francis Christe ; et ce ne furent pas propos de coulisse, mais l'essentiel d'un exposé tenu à l'occasion de la journée des partenaires commerciaux de la Suisse, lors de la Foire de Bâle, le 16 mars 1987.

La démonstration du banquier repose sur l'analyse d'une victoire-échec. Victoire, la manière dont a été surmontée la crise de l'été 1982, qui vit la cessation de paiement du Mexique et la menace d'une faillite en chaîne des banques créancières américaines. Sous l'égide du Fonds monétaire, les solutions furent trouvées : apports de liquidités, consolidation. Ainsi en septembre 84, le Mexique a pu rééchelonner 48,5 milliards de sa dette publique pour un très long terme : 14 ans !

Les banques américaines les plus engagées - jusqu'à 210% de leur capital en 1981 - ont profité du répit pour limiter les risques. Et encore, en 1984 et 85, les pays endettés ont payé les intérêts d'us

grâce à l'excédent de leur balance commerciale.

Mais cette réussite n'est qu'une rémission pour les raisons suivantes. La nécessité d'exporter fausse les marchés des pays endettés. Ils privilégient les exportations au détriment du marché intérieur. La baisse des importations (- 40%, y compris, il est vrai, le pétrole à bas prix) a frappé aussi les investissements. Les exportations n'ont, elles, que peu progressé (+ 11%) et subissent le handicap de la chute des prix des matières premières. Enfin, les menaces de protectionnisme pèsent sur les pays du tiers-monde, peu compétitifs souvent. Et l'effondrement du plan Cruzado au Brésil où repart à nouveau l'inflation galopante marque la fin de l'embellie.

Si, dans les circonstances optimales, de nouveaux prêts, quasi forcés, ont dû être consentis, si la dette n'a pu être que rééchelonnée, toute perspective de remboursement est exclue, à jamais.

Aujourd'hui les milieux bancaires eux-mêmes admettent qu'il faudra distinguer dettes nouvelles et dettes anciennes et réduire, dans une sorte de concordat planétaire, la dette ancienne. L'aveu est de taille. On imagine sans peine que la chose n'est pas simple, ni à elle seule suffisante.

La Suisse, comme place financière, aura à y participer. Cette solidarité est à la mesure des moyens de la Banque nationale. Pour contrôler, avec d'autres banques centrales, la baisse du dollar, elle a acquis des devises qu'elle savait destinées à se dévaluer. La perte a dépassé le milliard, consacré à l'ordre monétaire international et à la politique américaine, elle sera facilement époncée par les réserves et les bénéfices.

Dans la même proportion, il devrait être possible, régulièrement, de racheter des créances sur pays pauvres pour les amortir et les abandonner. Dans le cadre d'une action mondiale, ce serait un devoir de pays à monnaie forte, et finalement il nous en coûterait que fort peu.

AG